CIL RIONDET - LA ROCHE TAILLEE
Réunion de quartier du 15 octobre 2026
COMPTE RENDU

La réunion du quartier de 17h30 à 19h00 s'est déroulée dans la salle municipale de la Résidence Beauvallon bas, au 397 Avenue des Combattants en Afrique du Nord.

Etaient présents une quinzaine de participants **:**

La communication de notre CIL :

Le Président a rappelé ce que nous attendions des membres de notre CIL pour faire vivre notre système de communication. L'intervention du webmaster concernant notre site INTERNET précise que la sectorisation de l'espace (très étendu) de notre CIL permet d'affiner les sujets concernant ces secteurs et de mieux les diffusés. Il insiste sur le fait qu'il appartient à nous tous de faire vivre le site. Les mises à jour sont rapidement prises en compte par l'équipe.

I. Retour sur la réunion du comité des territoires, Présidée par Madame la Maire, le 29 septembre.

Cette Réunion s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de la ville de Hyères de 18h à 20h. Etaient présents : Madame la Maire Véronique BERNARDINI accompagnée des principaux adjoints concernés et de quelques chefs de services.

Essentiellement, la Maire a fait le bilan des actions entreprises et à entreprendre. Elles sont les suivantes :

Les priorités affichées par les CILs.

Sur 24 CILs ayant fait leurs remontées d'information, 120 priorités ont été recensées.

- ✓ 48% concernent la voirie,
- ✓ 17% la sécurité,
- ✓ 15 % les espaces verts,
- ✓ 8% le patrimoine bâti,
- ✓ ….

Toutes ces priorités seront hiérarchisées par le CONSEIL MINICIPAL dans les prochains mois.

La prévention.

Sur l'OLD et le nettoyage des ruisseaux et des fossés (300 km), la Mairie travaille sur ces sujets et conviera les CILs concernés à une réunion début novembre pour affiner les travaux urgents à faire. Si nous sommes intéressés, nous sommes conviés à nous inscrire auprès de M. Marc HERBILLON.

Toutes les semaines, pour ceux qui sont intéressés, Madame la Maire reçoit en mairie les vendredis après Midi et les samedis matin.

La problématique « urbanistique »

Une réflexion est engagée notamment pour améliorer le cadre de vie sur l'espace Gare, Rougières, Roubeau et Saint Martin. Elle portera sur la mobilité, les infrastructures et le cadre de vie des habitants. Des ateliers vont être organisés en ce sens et les CILs intéressés pourront y participer.

Le Standard d'Identifications Techniques (SIT)

Une amélioration notable de l'outil SIT a été réalisée par le service informatique de la ville et notamment, une ouverture de l'outil aux présidents des CIL, ce qui leur permettra de consulter en temps réel les demandes des habitants, le traitement et les délais de fermeture des actions et ce dans le périmètre du CIL. Les CILs eux-mêmes, pourront exposer leurs problématiques dans cet outil.

Pour mémoire les remontées sont :

- ✓ 43% concerne la propreté de la ville
- ✓ 2% les animaux laissés divaguer dans la ville avec déjections,
- ✓

Le délai de traitement des demandes est de 1 à 2 jours pour celles qui sont courantes.

Nota : Le service informatique de la commune précise qu'il est aujourd'hui possible de signaler en ligne les désordres de voiries dans nos quartiers, même si ces désordres devaient engager des travaux conséquents. Le temps de réaction serait plus long, que les 1 à deux jours précisés ci-dessus, compte tenu que la décision d'engager des travaux ne peut être validée et budgétée que par le conseil municipal.

La sécurité, la tranquillité publique.

Une meilleure coordination entre la Police Municipale (PM) et la police nationale (PN), notamment pour leur présence sur le terrain avec une meilleure proximité avec les habitants et une meilleure réactivité.

Autant que faire se peut, la PM fait respecter les règles dans la rue et a mis en place des rondes de nuits dans les quartiers notamment de 20h00 le soir à 2h00 du matin, là où il est constaté le plus grand nombre d'incivilités.

Pour mémoire, en cours de recrutement dans les rangs de la PM :

- ✓ 2 agents municipaux affectés à la PM,
- ✓ 1 Brigade cinéphile,
- ✓ 1 brigade verte.

Concernant les deux postes de police, l'un à Riondet et l'autre au Val des Rougières, ils sont définitivement fermés. Il sera créé à la gare un poste équivalent plus approprié au trafic important des personnes.

Pour les quartiers concernés par la suppression des postes de police, des rondes seront assurées par la PM jusqu'à 1h00 du matin.

« Faire vivre nos quartiers ».

Cette année beaucoup d'animations ont été organisées par les associations et subventionnées par la ville. Il serait souhaitable, qu'à l'avenir, les quartiers fassent une déclaration préalable au service animation, pour planifier les aides et les interactions entre les différentes animations, repas, ….

Pour Noël, le marché sera positionné sur la place de la République. La place Clémenceau sera dédiée aux animations ludiques ciblées plutôt sur les enfants.

De façon générale, à chaque CIL, pourra être attribué un budget pour maintenir cet esprit de fête dans la ville.

Prochaine réunion du comité des territoires : dans le courant du mois de janvier 2027.

II. Retour et rappel sur les priorités du CIL RTR.

Les priorités de notre CIL ont été déposées au secrétariat du cabinet de la Maire, le 10 juin 2026. Ce document a été joint au mail d'envoi de l'OJ de cette réunion. Les participants sont solidaires des constats décrits et souhaitent qu'un traitement de ces désordres soit effectif rapidement. (disponible sur notre site internet dans activités/comité des territoires)

Pour exemple, les habitants de Beauvallon Haut et Beauvallon Bas sont mécontents de la non prise en compte de leur demande sur la réfection de la route et de son entretien, aujourd'hui au point mort, malgré les promesses de la municipalité (précédente).

S'agissant d'urbanisme, rue Yann Piat, un courrier a été envoyé à la municipalité par le collectif des jardins de l'Alhambra, sur le traitement d'un recours, appuyé sur une pétition ayant recueillie 300 signatures, qui est en cours de procédure au tribunal administratif de Toulon. Ce recours vise à modifier le plan architectural d'un immeuble devant être construit en lieu et place deux villas.

Plus largement, les présents à la réunion, souhaiteraient que le CIL soit dans la boucle des discussions de la révision du PLU prévue par TPM dans les prochains mois et notamment qu'il veille à ce que le classement de notre quartier passe de zone UD à une zone Uda, caractéristique d'une limitation de la hauteur des immeubles à construire à 9 mètres.

Pour l'instant nous n'avons pas de retour mais le Président a envoyé un mail à M. HERBILLON, notre correspondant technique CILs, afin que celui-ci organise une réunion avec les élus et les correspondants techniques concernés.

Hors réunion : Nous avons reçu récemment le feu vert du cabinet de la Maire pour leur participation à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à l'espace nautique le 21 janvier 2027. Je vous en livre un extrait du contenu :
« Nous avons bien reçu votre message. Il a été enregistré sous le numéro COU/2026/6241. En fonction de ses disponibilités et de son agenda, Mme la Maire se tiendra présente à la réunion prévue du 21 janvier à 18h.
Les élus concernés seront par ailleurs informés de la tenue de votre AG afin d'être présent. »

III. L'anniversaire de commémoration des 25 ans de notre CIL RTR.

La date retenue pour le repas est le jeudi 12 novembre 2026.

Le restaurant choisi est le « Mazette » qui est situé en face du musée de la Banque et de la Mairie. Parking Clemenceau à proximité.

A ce jour, **38** adhérents de notre CIL se sont inscrits au repas. Il reste encore quelques places.

Rappel sur le financement :

- ✓ Le repas est facturé au CIL RTR par le restaurant 52 € / personne.
- ✓ Le CIL RTR propose de le subventionner à hauteur de 22 € / personne.

Restera à la charge de chacun 30 €.

IV. Dates des prochaines réunions

Important : l'ensemble des réunions seront désormais programmées le 3ème jeudi du mois.

Repas de célébration des 25 ans du CIL RTR : jeudi 12 novembre 2026

CA : jeudi 17 décembre 2026.

AGO pour mémoire : le jeudi 21 janvier 2027 (Le nombre de participants marquera la représentativité de notre Cil dans la commune.)